



Institution Adour

## Zones Vertes du bassin versant de la Midouze

Réunion du 20 Septembre 2007

- Cartographie des écosystèmes
- Exemples de délimitation des ZV

GEREA

## Définition et enjeux

- **Mesure A3 du SDAGE** : Les zones vertes sont des « écosystèmes aquatiques et des zones humides remarquables qui méritent une attention particulière et immédiate à l'échelle du bassin »
- Les zones vertes **existent déjà**.  
Objectif : **délimitation au 1/25 000**
- **Liste A1 du SDAGE** : marais doux et saumâtres, lagunes et étangs naturels, tourbières du littoral aquitain, ripisylves sur calcaire affleurant de la Douze, la Midouze, l' Estrigon et l'Estampon, étangs artificiels du Bas Armagnac

-> Préserver - Restaurer - Gérer

## Conséquences du classement en ZV

- **Projet soumis à Autorisation ou Déclaration au titre de la loi sur l'eau**  
→ notice d'incidence doit démontrer que le projet ne met pas en cause l'équilibre général de la ZV, ou mesures compensatoires
- **Pas de modification des seuils** et des règles applicables aux autorisations et déclaration

## Les étapes

1 - Valider des critères de délimitation

2 - Harmoniser les données existantes (DOCOB et autres), définir une typologie des milieux naturels

3 - Cartographie des écosystèmes  
Vérifications de terrain  
Test de l'application des critères retenus

4 - Proposition de délimitation des Zones Vertes. Fiches de l'inventaire Zone Humide

## Critères de délimitation

Géologie

- Substrat calcaire et sableux

Végétation

- Végétation des milieux humides (aulne, bouleau, touradons de molinie, sphaigne, laïche, roselière au sens large,...),  
- Ripisylve avec feuillus, assez épaisse et continue  
- Ripisylves dégradées

Topographie, hydrographie

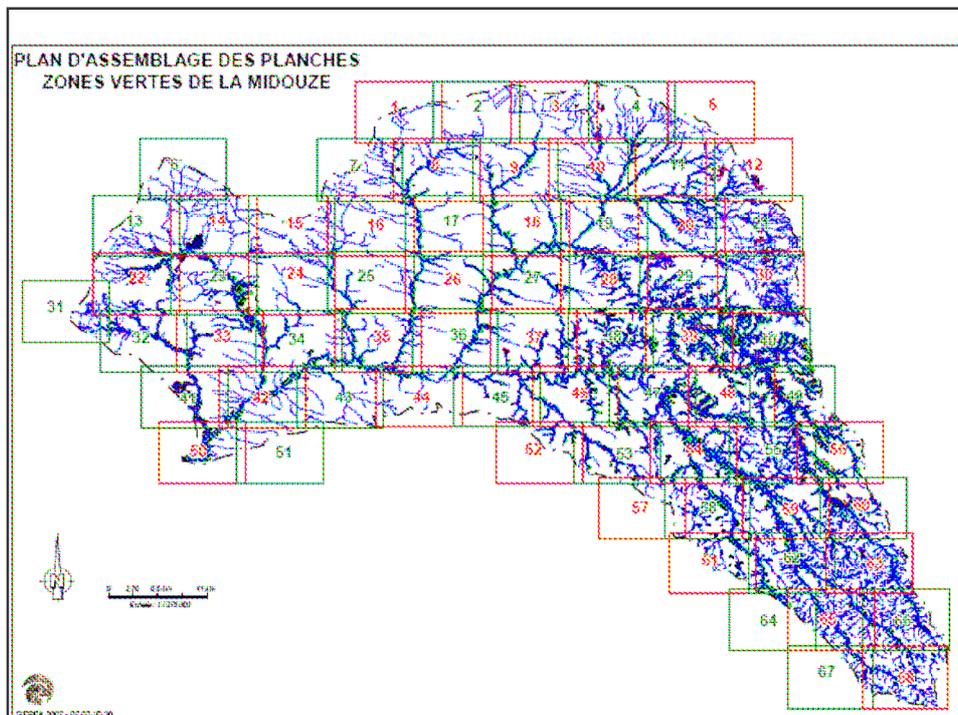
Courbes de niveaux, dépressions, creux du relief, inondation, annexes hydrauliques  
Cours d'eau permanent

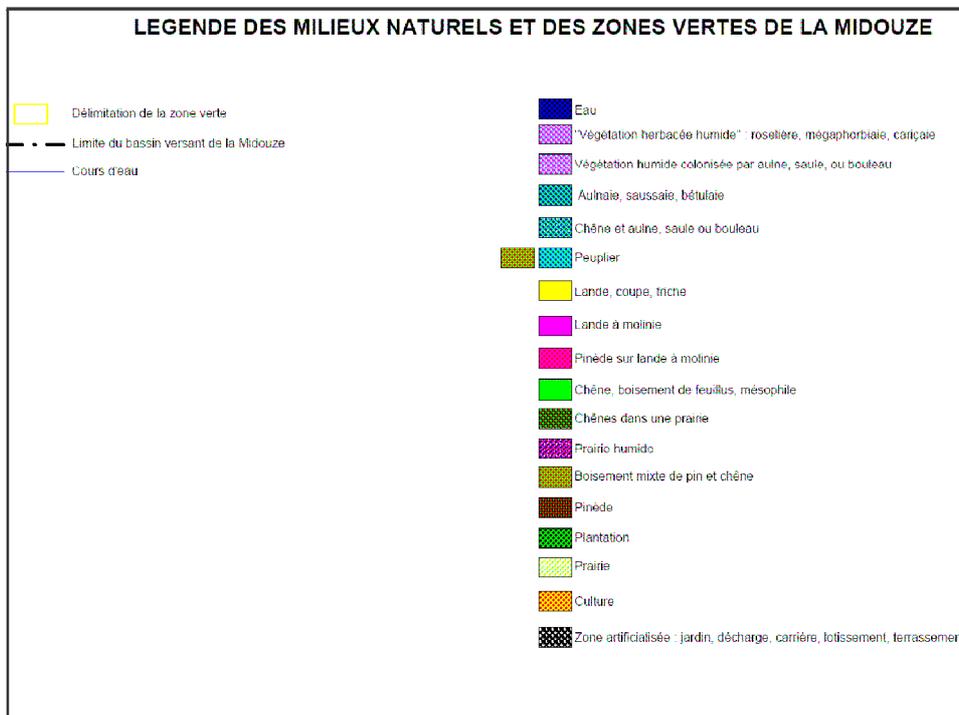
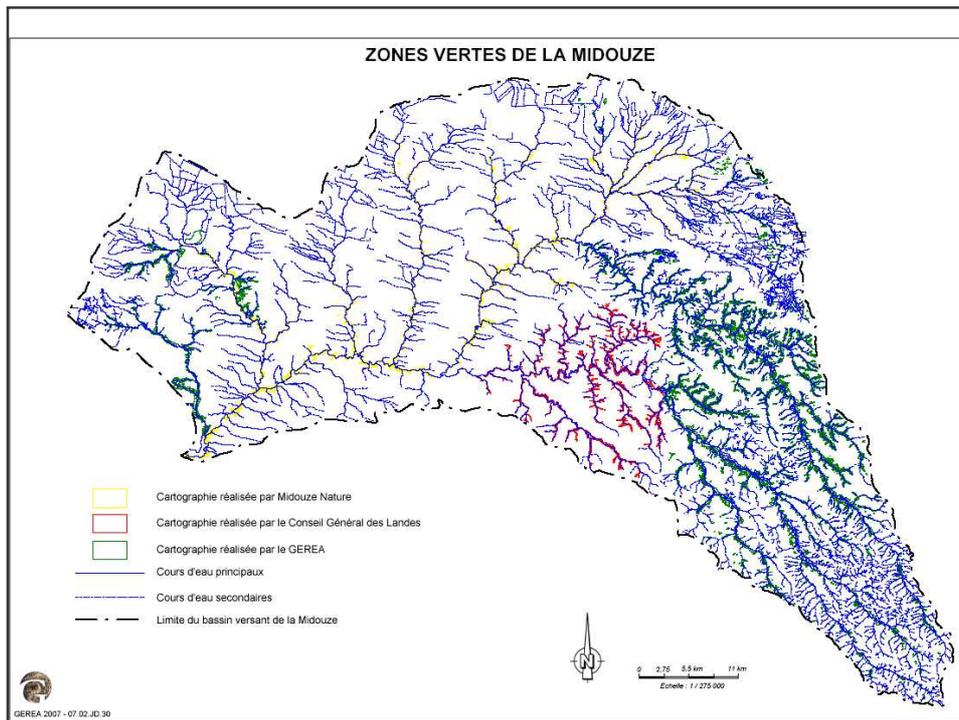
Patrimoine et rôles  
Aspects fonctionnels

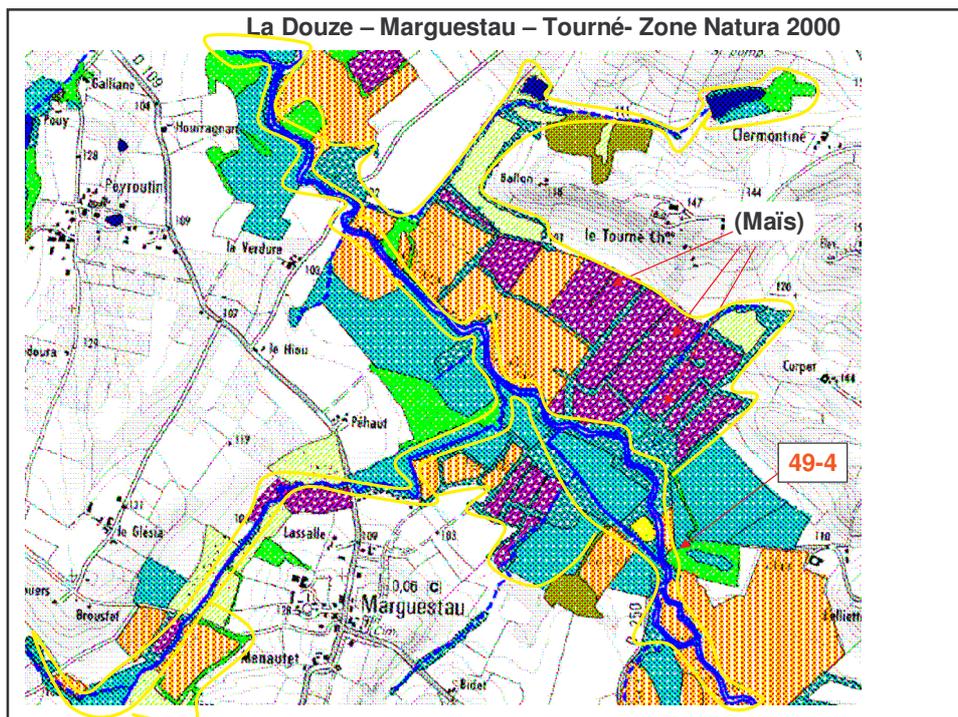
Zones de débordement, de rétention, listes d'espèces, bibliographie (milieux humides de Natura 2000), observations directes

Urbanisation

Exclusion de zones déjà urbanisées et remblayées, inclusion des projets et de l'habitat existant dispersé







## A venir

1 - Valider des critères de délimitation

2 - Harmoniser les données existantes (DOCOB et autres), définir une typologie des milieux naturels

3 - Cartographie des écosystèmes  
Vérifications de terrain  
Test de l'application des critères retenus

4 - Proposition de délimitation des Zones Vertes. Fiches de l'inventaire Zone Humide  
Fin novembre

Présentation à la CLE  
Mise à disposition des documents pour avis